

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Paratonnerres-radioactifs-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°50 > **Paratonnerres radioactifs : la chasse est ouverte !**

1er août 2011

Paratonnerres radioactifs : la chasse est ouverte !

Partout en France, des dizaines de milliers de vieux paratonnerres radioactifs surplombent nos toitures, mais ils n'ont jamais été inventoriés. C'est ce que vous propose de faire un nouveau site Internet contributif et citoyen.

Le saviez-vous ? Entre le début des années 1930 et jusqu'à leur interdiction en 1987, des entreprises françaises ont fabriqué des centaines de milliers de paratonnerres contenant du radium 226 (Ra 226) ou de l'américium 241 (Am 241). Ces paratonnerres radioactifs ou "parads" ont été exportés dans le monde entier mais les professionnels de la filière et l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) estiment qu'il en resterait environ 30 000 à 50 000 dans l'Hexagone.

Contrairement à des pays comme les Pays-Bas, la Belgique, la Suisse ou l'Espagne, aucun inventaire de ce gibier de potence n'a été réalisé chez nous. De plus, leur dépose n'est obligatoire que dans les Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Ils sont partout !

Seulement voilà, on en trouve aussi sur toutes sortes de bâtiments, collectifs et privés : églises, écoles, hôpitaux, gares, mairies, immeubles HLM, villas, châteaux et châteaux d'eau, etc. Ils se pavanent au-dessus du plus petit village comme sur la plus grande ville ; partout ou presque.

Et pour ceux-là, aucune obligation de dépose ! Pourquoi ? Parce que tant qu'ils sont sur les toits ou les clochers, les radionucléides qu'ils contiennent sont officiellement considérés comme des "sources scellées" suffisamment éloignés du public.

Ils se dégradent

Pourtant ces parads vieillissants présentent de sérieux risques d'irradiation et de contamination à leur contact et à proximité. De plus, certains se dégradent et leur contenu toxique peut alors se disperser dans la nature. L'affaire est d'autant plus sérieuse que les propriétaires ignorent souvent tout du danger.

Deux PV en 2010

Et les incidents se multiplient. L'un tombe dans une cour d'école, l'autre est transformé en porte-trombone de bureau, deux sont volés dans un chantier de démolition. Il en est même un, cassé, qui surplombe l'entrée... d'une cantine d'EDF !

Plus grave, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a rédigé en 2010 deux procès-verbaux à l'encontre d'entreprises qui entreposaient des parads en toute illégalité. Elles n'ignoraient pourtant pas que le démontage, le transport et le stockage de ces appareils doivent respecter une réglementation précise et qu'ils ne peuvent se faire que par la petite douzaine d'entreprises autorisées par l'ASN.

Safari radium

C'est notamment pour limiter ce genre d'abus, mais aussi pour informer le grand public qu'un inventaire national des paratonnerres radioactifs vient de débiter sur Internet. Il fait appel à la mobilisation des internautes qui sont invités à se lancer dans un safari photo utile et amusant.

Un site très documenté

Le site web de l'inventaire est très bien documenté. En plus d'un blog d'actualité, et d'une foule d'informations utiles, on trouve aussi des galeries photo permettant d'identifier les modèles à chasser, et surtout une carte Google Earth dédiée constamment actualisée et téléchargeable.

Pièce maîtresse de l'opération, c'est sur cette carte qu'apparaissent peu à peu des pictogrammes de couleur localisant les parads et ceux qui ont été déposés grâce à votre mobilisation. En zoomant sur la carte, les photos des internautes apparaissent. C'est pourquoi un concours photo sera lancé en cours d'année... quand le webmestre aura trouvé les prix pour le doter (qu'on se le dise).

Les mairies sont alertées

Au final, les mairies des communes où sont découverts des parads sont prévenues par courriel et informées de la conduite à tenir.

Rêvons un peu

Alors, rêvons un peu : "Sortir du nucléaire" ayant 20 000 abonnés, si chacun d'entre eux localise deux parads... nous aurons gagné ! Bonne chasse.

NB : Pour s'assurer du sérieux et de la validité des informations qu'il délivre, l'animateur du site travaille en concertation avec l'ANDRA, des associations concernées par la radioprotection et les professionnels de la filière "protection foudre" que cet inventaire intéresse évidemment beaucoup.

Paratonnerre ou parafoudre ?

Les paratonnerres devraient être dénommés parafoudres puisque le tonnerre n'est que la conséquence sonore de la foudre. Il est cependant convenu d'appeler paratonnerre le système destiné à protéger les bâtiments depuis l'extérieur des effets de la foudre. Leur rôle consiste à drainer l'énergie céleste vers la terre. Ce système autonome est composé d'une pointe fixée au sommet d'un mât, et de câbles ou de feuillards qui le long du bâtiment relient la pointe à des mises à la terre enfouies dans le sol.

Le parafoudre ou parasurtenseur est quant à lui un système intégré. Logé dans un boîtier, ce petit dispositif protège comme un fusible les installations électriques, notamment télématiques. Il peut contenir de faibles quantités de Radium 226, de tritium, de thorium 232, de plomb 210 ou de

prométhéum 147. Mais leur radio-toxicité est bien plus faible que celle des paratonnerres. Par comparaison, les mesures de la CRIIRAD donnent au Ra 226 des parasurtenseurs une activité située entre $< 2,2$ Bq et $5,7$ Bq alors que celle des vieux paratonnerres se situe entre $3,7$ MBq (Parasphère Duval Messien) et 74 MBq (Helita à calotte, à billes et à plots). Une silencieuse différence de 1... à un million !

Pourquoi radioactifs ?

En 1914, un physicien hongrois ami d'Albert Einstein, Leó Szilárd (1898-1964), a l'idée d'améliorer l'invention de Benjamin Franklin en renforçant par ionisation artificielle la conductivité de l'air autour de la pointe des paratonnerres.

Comment ? Avec des sources radioactives bien sûr. Autrement dit, avec du radium 226, remplacé dans les années 1970 par l'américium 241. Il est vrai qu'à cette époque la radioactivité parée de toutes les vertus est servie à toutes les sauces. Elle est même un argument commercial incontournable pour vendre tout et n'importe quoi. La liste est longue, vertigineuse : médicaments bons à tout, eaux minérales, chocolat, aliments pour le bétail, dentifrice, rouge-à-lèvres luminescent et autres cosmétiques, sels de bain, objets religieux, instruments de mesure, détecteurs de fumée, lampes à gaz, appareils de soudure, couches pour bébés, sous-vêtements de ski, préservatifs (et oui !) et aussi... paratonnerres.

Contacts

Le site de l'inventaire :

<https://www.paratonnerres-radioactifs.fr/>

Administration du site :

Jean-Christian Tirat :

05 61 87 52 76

06 70 90 30 12

Courriel : jc.tirat@orange.fr

Jean-Christian Tirat